



KORIAN

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

41

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

LA CGT SIGNE LES NAO 2017

Lors des débuts des Négociations Annuelles Obligatoires 2017 (NAO), la CGT a été la première organisation syndicale à transmettre à la direction générale et aux autres syndicats son cahier revendicatif élaboré par ses élu.e.s avec les salarié.e.s et la première OS à assumer son intention de signature pour ces NAO. Une fois de plus, la CGT a montré sa maturité et son indépendance.

Toujours le même leitmotiv : 13^{ème} mois en lieu et place de la prime de présentéisme, conditions de travail, remplacement à 100 % des salarié.e.s absent.e.s, subrogation, augmentation générale des salaires, égalité professionnelle, uniformisation des salaires et des acquis sociaux entre les ex-Medica et les ex-Korian, reconnaissance des salarié.e.s en cas de surcharge de travail lors d'un non-remplacement ... : en tout 22 points de revendications.

Si à l'issue de ces NAO, nous notons des avancées par rapport à nos revendications (et cela explique notre signature):

- Prime de 13^{ème} mois plus favorable que l'ex prime de présentéisme,
- Amélioration des reversements des IJSS, par l'intermédiaire d'un dispositif mis en place par notre assureur,
- Prime d'obtention du diplôme AS ou AMP de 750 euros s'étend à tous les métiers et donc plus d'exclusivité.
- Prime de médaille du travail à partir de 20 ans de services.
- Obtention de 4 jours pour les salarié.e.s qui ont un ou plusieurs enfants malades et 2 jours supplémentaires en plus pour ceux qui ont des enfants en situation de handicap, calculés en jours ouvrés.
- Un jour de congé supplémentaire par an pour le déménagement du/de la salarié.e.
- L'accolement des jours de récupération, RTT, etc. avant les congés payés est autorisé.

→ Une indemnité kilométriques Vélo payée 25 centimes d'euro par kilomètre.

Néanmoins nous restons très inquiets sur la santé et l'état des salarié.e.s de l'entreprise :

- Stress, pression, fatigue,
- les remplacements ne sont pas assurés à 100%,
- Aucune reconnaissance de la surcharge de travail,
- les DE, les cadres intermédiaires sous pression, soumis à des objectifs de plus en plus importants qui dégradent la qualité de travail des équipes et la prise en charge des résidents.
- 9% de taux d'absentéisme en moyenne,
- 14% de *turn-over*,
- 6/7 ans d'ancienneté en moyenne,

Au-delà des avancées financières, rien cette année sur la reconnaissance de la surcharge de travail.

Nous constatons chaque jour que tous les accords d'entreprise ne sont pas respectés sur l'ensemble des sites, que le TO est bien plus important que les salarié.e.s et les patient.e.s car certains budgets d'établissements ne prennent pas en compte tout le matériel nécessaire, et cela au détriment des résident.e.s, avec une prise en charge moins efficace et donc un retentissement sur le travail des salarié.e.s.

Nous restons très inquiets sur les politiques de management sur de nombreux établissements, sur les conditions de travail, sur les remplacements et sur la discrimination syndicale qui sévit de plus en plus.

La CGT continuera à être très revendicative sur ces sujets et à l'écoute des salarié.e.s pour répondre au mieux à leurs attentes.

Montreuil, le 10 juillet 2017

CONTACTS PRESSE :

Contact DSC CGT : Albert Papadacci 06.22.05.05.98
et Cynthia Mouyombo 06.17.73.44.30